

Les Maires de La Mancellière-sur-Vire

Ce chapitre est réalisé essentiellement à partir des informations et signatures portées sur les actes d'Etat civil, donc ne comporte pas de dates précises.

DEFAY, est signataire en tant que maire le 11 novembre 1792.

Nous n'avons trouvé, à La Mancellière, aucun autre renseignement le concernant autre que sa signature sur cinq actes de novembre 1792, même pas son prénom. Il ne doit pas être domicilié dans la commune, où pour le moins aucun acte ne concerne cette famille.

En cette période mouvementée dans les communes inférieures à 5.000 habitants, il n'y avait plus de maire mais un Agent municipal et un adjoint. Les Agents municipaux de chaque commune formaient la municipalité du canton avec un président.

Donc pas de mention de maire sur les actes d'état civil. Figure selon les actes les mentions: Agent municipal ou Officier public élu pour dresser les actes de naissances, mariages et décès.

Le 9 décembre 1792, Louis JEAN est élu "*Agent municipal, officier public pour dresser les actes de naissance, mariages et décès*", il le restera jusqu'en frimaire an IV (déc. 95).

Cependant, l'arrêté de Legot, daté du 14 nivose de l'an III (3.1.1795), portait comme unique considérant :

" qu'il est de l'intérêt public que les gens vertueux et éclairés soient à leur tour appelés aux fonctions publiques".

Dans ce cadre le Conventionnel du district de St Lô (composé de plusieurs cantons) fit choix de huit conseillers du district parmi lesquels **de Fay** de La Mancellière.

Ici de Fay est écrit avec une particule, était-il de souche noble ? C'est possible car des de Fay étaient, de vieille date, noble en Normandie. Certains portaient des titres de terres pouvant être de la région de St Lô.

Notre **de Fay**, était donc considéré comme personnage vertueux et éclairé. Il devient même Président du Conseil de district le 19 prairial de l'an III (7.6.1795), pour peu de temps puisque la Constitution de l'an III votée le 5 fructidor (22 août) supprimait les administrations du district.

En frimaire de l'an IV, Guillaume **Lerebours** succède à Louis JEAN comme Agent municipal. Il le restera jusqu'en germinal an VI (mars 98).

Puis, Pierre **Pommier** assume cette tâche pendant 5 mois seulement, de floréal à fructidor an VI.

Ensuite nous trouvons Jean-Baptiste **Legoupil**, de brumaire an VII à prairial an VIII en tant qu'Agent municipal, puis maire provisoire et enfin maire le 13 prairial de la même année (2.6.1800). La fonction de maire dans les communes est rétablie, et Jean-Baptiste Legoupil reste maire jusqu'en janvier 1808.

Entre temps, l'article 4 du décret Impérial du 24 fructidor de l'an XIII, prévoyant le retour au calendrier grégorien, met fin au calendrier Républicain le 14 nivose de l'an XIV ou 31 décembre 1805. Ce calendrier républicain avait été mis en place le jour de la proclamation de la République le 22 septembre 1792, an I de la République avec maintien des jours et mois du calendrier Grégorien. Ce n'est qu'un an plus tard, jour pour jour, qu'entrèrent en application les nouveaux mois avec le premier vendémaire de l'an II de la République.

Nicolas **Ozenne** devient maire en janvier 1808, il le restera jusqu'à son décès, à la Rebourserie, le 3 janvier 1813, il était cultivateur et âgé de 42 ans.

François **Quetel**, précédemment adjoint, est devenu maire dix jours après le décès de son prédécesseur, il le restera 8 ans, jusqu'en décembre 1821.

Michel Etienne **Ozenne** devient maire au 1er janvier 1822 pour une longue période, puisqu'il remplira son mandat jusqu'à son décès, à la Haute Cour, le 1er avril 1845 âgé de 65 ans. Il était né à La Mancellière d' Etienne Ozenne et de Madeleine Brioult, et veuf de Madeleine Lemeray.

Isidor Charles **Pouchin** signe les actes, en tant qu'adjoint faisant les fonctions de maire, entre avril 1845 et novembre 1846, c'est-à-dire 18 mois. Ce n'est que le 27 novembre qu'Isidor Pouchin signe avec la mention de maire. Y a-t-il eu un maire élu, entre ces deux dates, qui n'a pu remplir sa fonction, ce qui pourrait expliquer cette longue période d'intérim.

Isidor Pouchin sera maire jusqu'au mois de juin 1854 soit 9 ans de mandat. Il eut des difficultés avec le curé (surtout à cause de sa femme qui commandait partout, maison et mairie, aux dires du curé). Ce dernier préféra demander son départ à son évêque.

En 1858 Isidor Charles Pouchin est toujours membre du Conseil municipal. Précisons qu'il s'agit ici d'Isidor 1er, il avait épousé en 1839 Marie Anne Ozenne.

Il eut un fils et un petit fils qui portaient le même prénom, Isidor.

Auguste **Mauger**, lui succède en juillet 1854, pour deux ans et demi seulement, sans qu'on ai d'explication sur ce cours mandat.

Robert **Lempérière** est maire en janvier 1857, il le restera jusqu'en décembre 1869 soit pratiquement 13 ans. François Lebarbey, adjoint, assume les fonctions de maire jusqu'en septembre 1870 (également un longue période de vacance).

Eugène Jean-Baptiste **Goulet**, est maire en octobre de cette année 1870, pour une courte période puisqu'il décède 5 mois plus tard, le 12 mars 1871.

François **Lebarbey** devient le premier magistrat de la commune en mai 1871 et jusqu'au mois de janvier 1878.

Louis **Hervieu**, prend la succession en ce mois de janvier 1878 pour une courte durée puisqu'il meurt le 11 septembre 1880 âgé de 53 ans, il était cultivateur et originaire de Troisgots.

Jean **Huet** prend les fonctions de maire en janvier 1881, Jean Legrand adjoint avait assumé les fonctions de maire pendant 4 mois. Jean Huet restera maire jusqu'en avril 1892.

François Pascal **ANDRE**, gendre de Louis Hervieu, il est le dernier maire de ce XIX^e siècle. Il prend ses fonctions en avril 1892, et tiendra le poste jusqu'à son décès en 1935. Il a assumé également pendant de nombreuses années le poste de Conseiller d'arrondissement et général.

Alphonse **Nouet** maire 1935-1936 décédé trois semaines après son élection

Constant **André**, fils de François, maire de 1936 à 1950

Alfred **Laforge** maire de 1950 jusqu'à son décès en 1974

Georges **Leneveu maire de** 1974 à son décès également, en 1976 à peine trois ans de mandat.

Raymond **Nouet**, fils du précédent Nouet, maire de 1976 à 1989

Fernand **Hébert** 1989 - 2001

Marc **Françoise** 2001 -

Bernard Leconte 2012